



Appel du Comité National Fédéral

Fièr·es et déterminé·es !

Depuis le début de cette année, les salarié·es de ce pays, à l'appel d'une intersyndicale restée unie jusqu'à aujourd'hui, ont mené un mouvement social d'une ampleur historique, pour exiger de Macron le retrait de sa contre-réforme des retraites. Dans ce mouvement, nos collègues des Services publics territoriaux ont pris une part décisive, qu'ils soient agent·es des collectivités locales et de leurs établissements, ou salarié·es des entreprises délégataires. Ils ont massivement participé aux grèves, et mené dans beaucoup d'endroits des actions reconductibles, comme dans le secteur de la collecte et du traitement des déchets. Ce sont des centaines de milliers de territoriaux qui ont participé au mouvement, jusqu'aux plus petites communes, montrant ainsi que les territoriaux peuvent être en capacité de contribuer au blocage du pays. C'est une force qui va compter pour l'avenir, et nous pouvons légitimement être fièr·es de ce qui a été accompli. C'est d'autant plus vrai que ce contexte a permis l'émergence de nombreuses luttes victorieuses, comme à la Mairie d'Allonnes et à l'Opéra de Nice.

Comme le dit le dernier communiqué de l'Intersyndicale, il ne s'agit pas de tourner la page : il s'agit, tout en exigeant toujours l'abrogation de la réforme, de tout faire pour empêcher son application, branche par branche, employeur par employeur. C'est le sens de l'adresse qu'a formulée ces derniers jours le Comité Confédéral National de la CGT. Dans ce cadre, nous avons à relancer la bataille pour la pérennité de la CNRACL, victime de la ponction pour d'autres régimes et de la précarisation de la Fonction publique territoriale.

Il s'agit aussi de dénoncer les tentatives de récupération de l'extrême-droite, l'imposture sociale qu'elle représente, à l'heure où l'examen du projet de loi sur l'immigration provoque un regain d'expressions racistes et xénophobes.

Mais il s'agit également de mettre dans l'action les salarié·es sur l'ensemble du champ revendicatif, et singulièrement sur la question des salaires. Comme l'a exprimé la CGT, les mesures annoncées le 12 juin par la Première Ministre, pour la Fonction publique, sont loin de répondre aux nécessités. Il faut cependant remarquer que le gouvernement est contraint de revaloriser pour la seconde fois le point d'indice, reconnaissant par là son caractère central pour l'ensemble des agents publics, et l'action syndicale. Il reste que, même après cette revalorisation, le point n'est qu'à 16 % de plus de ce qu'il était début 2000, alors que l'inflation atteint près de 50 % depuis cette date. Afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat correspondante, nous exigeons l'augmentation immédiate jusqu'à 10 % du point d'indice et que sa valeur soit portée à 6 €.

Les autres mesures annoncées restent partielles et insuffisantes, d'autant que l'attribution de la prime annoncée est laissée à la discrétion des employeurs locaux... Dans ces conditions, nous posons la question de construire une action large et unitaire sur la question des salaires dans toute la Fonction publique, qui pourrait se traduire par une journée de grève et d'actions fin

septembre. Pour préparer cette échéance, à nous de réactualiser nos cahiers revendicatifs, poser des préavis locaux pour établir les liens entre revendications locales et nationales, et d'ores et déjà convoquer les réunions, heures d'infos, AG pour en discuter avec les collègues.

Nous voulons aussi porter la question des effectifs nécessaires, partout où nos collègues souffrent du manque de postes dans les services. Cela suppose, bien évidemment, que les collectivités disposent partout des moyens financiers correspondants, et doit, en particulier, amener à stopper la liquidation de la fiscalité locale en direction des entreprises.

La période récente a vu le pouvoir central se radicaliser dans ses pratiques, manier l'autoritarisme et la répression vis-à-vis du mouvement social. De même, nombre d'élus locaux font preuve d'acharnement contre les militants syndicaux, et remettent en cause le droit de grève des agents.

De plus, le CNF constate une augmentation du non-respect des instances, des préavis, et du droit syndical dans de nombreuses collectivités. Ce sont là des pratiques que nous continuerons de refuser et de combattre, à tous les niveaux.

Dans l'immédiat et les semaines qui viennent, nous appelons nos organisations à multiplier les initiatives, et à s'inscrire dans celles prises par les UD et les UL, particulièrement sur les lieux de vacances, les grands événements publics et en direction des saisonniers, nombreux dans nos secteurs. Nous les appelons aussi à s'inscrire dans les deux campagnes confédérales qui viennent d'être initiées, sur l'environnement et sur « la protection de la naissance à la mort », et à participer à la journée mondiale pour la Paix le 21 septembre prochain avec l'exigence immédiate d'un cessez-le-feu dans la guerre qui se mène en Ukraine.

Nous restons déterminé-es, face à un pouvoir qui s'est radicalisé, à ne rien lâcher, que ce soit sur la retraite, les salaires et l'ensemble de nos revendications.

Montreuil, le 22 juin 2023